



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Podo-BOP

Bachelier en Podologie-Podothérapie

Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci)

Jean-Charles CAILLIEZ
Édith BOULIANNE
Flore RASE

11 octobre 2024

Table des matières

Podo-BOP : Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci)	3
Synthèse	4
Critère A.....	8
Critère B.....	11
Critère C.....	16
Conclusion	18
Droit de réponse de l'établissement.....	19

Podo-BOP : Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du bachelier en Podologie-Podothérapie dans le cadre du *cluster* « Podo-BOP ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite *in situ* le 11 avril 2024 à la Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Podologie-Podothérapie, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi à la suite de la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Jean-Charles Cailliez, expert de l'éducation, président du comité
- Édith Boulianne, experte paire et de la profession
- Flore Rase, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Nouvelles pratiques pédagogiques mises en place
- Évaluation des travaux de fin d'études (TFE) à présent prise en charge par une équipe composée au moins d'un enseignant-chercheur (docteur)
- Transition numérique approuvée par l'ensemble des parties prenantes et dans laquelle le cursus est bien lancé
- Disponibilité des professeurs appréciée
- Travail de réflexion sur « le podologue de 2035 » qui constitue une excellente base de réflexion pour transformer encore la pédagogie du cursus en fonction des évolutions du métier

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) non menées depuis plusieurs années
- Manque d'un réseau d'*alumni* et de professionnels
- Absence de temps d'échanges sur les pratiques pédagogiques

OPPORTUNITÉS

- Développement de nouvelles technologies susceptibles de révolutionner la pratique de la podologie

MENACES

- Ouverture d'une nouvelle formation en Podologie dans une haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui est source de concurrence non seulement pour des recrutements en Belgique francophone, mais aussi pour des étudiants français

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Relancer les EEE avec des questionnaires adaptés aux spécificités du cursus.
- 2 Poursuivre la réflexion engagée sur « le podologue 2035 » en intégrant de nouvelles données, notamment l'inclusion de l'intelligence artificielle, non seulement dans le métier, mais aussi dans la pédagogie.
- 3 Mettre en avant dans la communication externe pour le recrutement des futurs étudiants des points forts de différenciation qui ne soient pas uniquement ceux liés à la transition numérique.
- 4 Créer un réseau d'*alumni* et de professionnels qui aidera à transformer la pédagogie en lien avec les évolutions du métier de podologue.
- 5 Être attentif à la baisse de motivation des nouveaux étudiants, en la contrecarrant par des actions visant à relier davantage la théorie des cours à la pratique.
- 6 Inciter les enseignants à évoluer dans leurs pratiques pédagogiques, notamment dans les cours plus axés sur de la transmission de connaissances.
- 7 Développer une offre de formation continue pour garder un contact fort avec les professionnels de manière à toujours améliorer l'offre de formation.

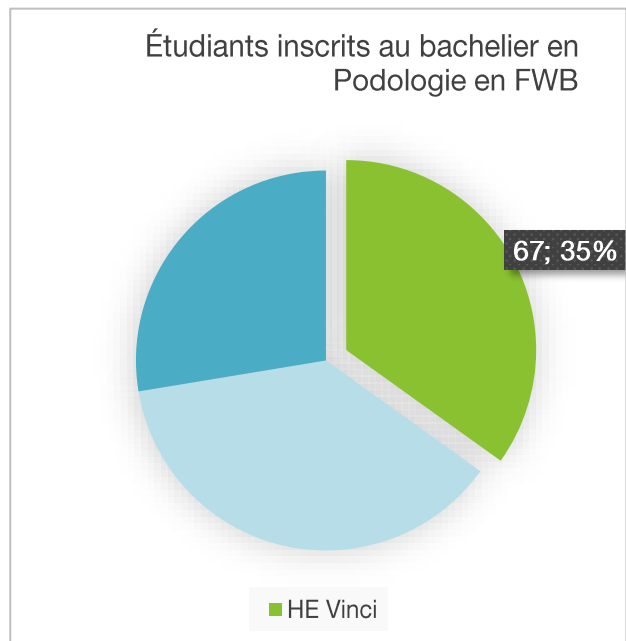
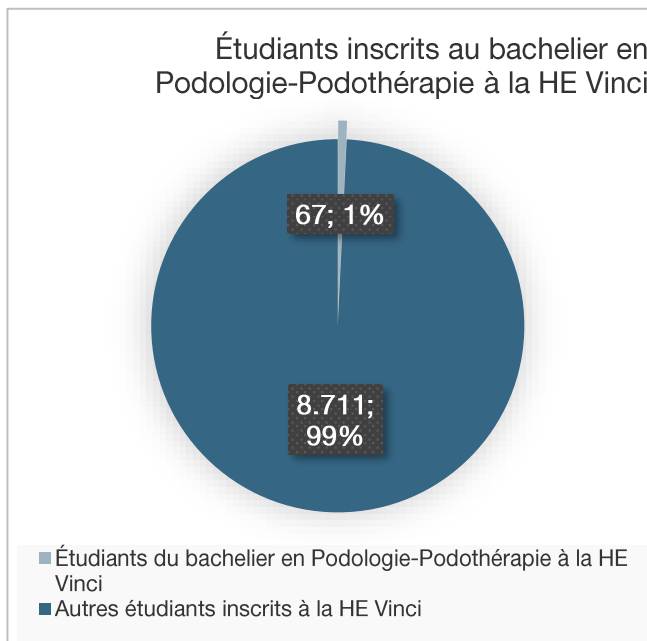
Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci) est une ASBL qui résulte de la fusion en 1996 de six établissements : l'ECAM Institut Supérieur Industriel, l'École normale catholique du Brabant Wallon-Institut d'enseignement supérieur pédagogique (ENCBW-IESP), l'Institut d'Enseignement supérieur Parnasse-Deux Alice (IESP2A), l'Institut Libre Marie Haps, l'Institut Paul Lambin (IPL) et l'Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier (ISEI). Elle relève du réseau libre confessionnel.

La HE Vinci compte trois secteurs (Sciences Humaines et Sociales, Santé, Sciences et Techniques) et dispense 31 formations de type court ou long et 12 spécialisations. Les formations sont organisées sur trois implantations différentes (Ixelles, Louvain-la-Neuve, Woluwe).

Le secteur Santé organise, outre le bachelier en Podologie-Podothérapie, dix bacheliers (en Audiologie, en Biologie médicale, en Diététique, en Ergothérapie, en Hygiéniste bucco-dentaire, en Imagerie médicale, en Infirmier responsable de soins généraux, en Orthoptie, en Psychomotricité et en Sage-femme), deux masters (en Kinésithérapie et en Sciences infirmières) ainsi que dix spécialisations. Le bachelier en Podologie-Podothérapie est organisé sur le campus de Woluwe.

En 2021-2022, 67 étudiants étaient inscrits au bachelier en Podologie-Podothérapie à la HE Vinci. Ces 67 étudiants représentent 1 % du nombre total d'étudiants inscrits à la HE Vinci, à savoir 8778 étudiants. Ils représentent 35 % du nombre total d'étudiants inscrits au même bachelier dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), à savoir 192 étudiants.²



² Source : ARES, base de données SATURN. Année de référence : 2021-2022.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation précédente

La présente évaluation fait suite à l'évaluation initiale du bachelier en Podologie-Podothérapie de la Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci) menée par l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) en 2017-2018. Depuis la précédente évaluation, de nombreux changements sont survenus à la HE Vinci. Si la HE Vinci était jusqu'en 2019 structurée en instituts (le Parnasse-ISEI, l'Institut Libre Marie Haps, l'Institut Paul Lambin, l'École normale catholique du Brabant wallon-Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique, l'ECAM Institut Supérieur Industriel), elle se scinde désormais en trois secteurs (Secteur Santé, Secteur Sciences Humaines et Sociales, Secteur Sciences et Techniques) répartis sur trois campus distincts (Woluwe-Saint-Lambert, Ixelles, Louvain-la-Neuve). Ces trois secteurs s'organisent eux-mêmes en différents départements. Ce changement résulte du transfert du type long de la catégorie technique de la HE Vinci vers la haute école ICHEC-ECAM-ISFSC et de la perte conséquente de plus de 1100 étudiants et 50 membres du personnel. Avec ce transfert est allée de pair une modification en profondeur de la gouvernance, de l'organisation et du mode de fonctionnement de la HE Vinci. Dans la nouvelle configuration, les services académiques et pédagogiques sont mutualisés au sein d'un service transversal remplissant une fonction de soutien aux secteurs et aux départements. Cette transformation organisationnelle a par ailleurs été perturbée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Dans l'organisation actuelle, le cursus de Podologie-Podothérapie est rattaché au Secteur Santé et organisé sur le campus de Woluwe-Saint-Lambert. Durant la période écoulée, la population étudiante a elle aussi connu quelques changements. Si le nombre d'étudiants inscrits au bachelier en Podologie-Podothérapie a graduellement augmenté entre 2014 et 2017, il faut reconnaître qu'il a diminué depuis la précédente évaluation.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Le comité constate l'existence d'une démarche qualité dans l'établissement qui s'appuie sur une bonne organisation. Cette politique d'amélioration continue, organisée de manière transversale par la haute école, se déploie dans le cursus. Cela est visible à travers la qualité du dossier d'avancement qui a été envoyé aux experts de l'AEQES. Ceux-ci ont constaté de bonnes interactions entre les différents acteurs de la qualité tels les coordinateurs qualité et les responsables de la coordination du département.
- 2 Si une forme de résistance au changement pouvait à priori être perçue chez certaines parties prenantes, peut-être en particulier chez les parties prenantes les plus faiblement investies dans la vie du cursus de Podologie, elle n'a pas été observée chez les acteurs impliqués dans les projets stratégiques du département, comme l'est le projet *Erasmus+* « *Future Feet* » qui porte sur l'utilisation des outils numériques pour la formation et l'entraînement des étudiants dans la santé du pied ou chez les acteurs engagés dans l'évolution du cursus en lien avec la coordination qualité. De manière générale, l'ensemble des parties prenantes semblent investies dans la vie du département.
- 3 Les experts ont constaté que les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) n'étaient plus organisées depuis la refonte de l'organisation qui a donné la HE Vinci. Quand les EEE sont mentionnées, il s'agit des évaluations organisées avant « Vinci » ou retestées depuis l'année 2022-2023, car leur existence semble ignorée des différents acteurs actuels du cursus. Ceci dit, l'absence d'EEE ne veut pas dire qu'aucune attention n'est portée par l'établissement aux besoins des étudiants, dont les étudiants du cursus de Podologie. Bien au contraire, d'autres types d'évaluation semblent continuer à se faire régulièrement, mais de façon tout à fait informelle, c'est-à-dire au hasard de discussions ou lorsque des problèmes surviennent en matière de pédagogie. De leur côté, les enseignants gardent la liberté d'interroger directement leurs étudiants sur la perception qu'ils ont de la qualité de leurs cours, mais rien n'est organisé au niveau du cursus de Podologie pour recueillir ces informations de manière formelle.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 4 Le comité a constaté que la réorganisation de l'école pour donner la structure HE Vinci avait été perturbante en matière d'organisation (notamment la lourdeur administrative engendrée par la révision du modèle de gouvernance), celle-ci ayant donné une période de transition à laquelle l'équipe de direction et la coordination qualité ont dû s'adapter. Ceci dit, cette situation est passée et ne semble plus poser aucun problème maintenant en termes de poursuite de la démarche qualité. À l'inverse, la réforme du décret paysage a suscité quelques inquiétudes, notamment en ce qui concerne la complexité de la finaçabilité des études, nécessitant pour l'établissement d'avoir des éclaircissements pour aider les étudiants se trouvant dans des situations délicates.
- 5 Les experts ont apprécié le fait qu'une réflexion ait été menée en 2018 au niveau du cursus pour réfléchir sur « Le podologue de 2035 ». Celle-ci a été un évènement important ayant permis au département de définir une nouvelle stratégie avec un virage vers le « tout numérique ». Cette transition numérique a commencé par l'abandon du plâtre et de ses techniques associées pour se tourner vers les solutions numériques de fabrication de semelles, ce qui est une bonne stratégie selon le comité, à condition de ne pas déconnecter complètement les étudiants de la compréhension des connaissances de base qui leur était possible par les méthodes plus traditionnelles.
- 6 Les autorités du département ont pris acte de nouvelles concurrences avec la création d'autres formations en Podologie. Bien qu'acceptant le principe de concurrence qui a eu un impact sur le nombre d'inscrits à la HE Vinci, la direction s'interroge sur le fait que la Fédération Wallonie-Bruxelles puisse lui demander de monter des collaborations avec des établissements concurrents pour créer des codiplômations ou des programmes conjoints. Les experts remarquent à ce sujet que le cursus ne se pose pas assez la question de ce qui le différencie des autres offres en Podologie, ce qui pourrait lui permettre de résister davantage à cette concurrence.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 7 Le comité a noté l'existence au niveau de la HE Vinci d'un Service Qualité et Projets, d'un manuel qualité documenté, de formations au *management* qualité ainsi que de l'analyse d'indicateurs de performance pour mesurer la satisfaction des bénéficiaires et la performance globale de l'établissement. Ceci dit, les experts n'ont pas relevé dans le cursus une forte appropriation de la démarche qualité, même si les parties prenantes de la haute école sont soucieuses d'en faire au quotidien. Cela reste fait surtout de manière informelle avec le risque de rendre la démarche qualité moins efficace, voire moins pérenne, en raison de l'absence de capitalisation d'actions.

RECOMMANDATIONS

- 1 Progresser dans les EEE. Pour cela, les experts suggèrent de mettre en place un système d'évaluation plus spécifique du cursus de Podologie avec un suivi des résultats, de manière à faire évoluer les enseignements dans le domaine. Une première année de mise en place de ce système d'EEE pourrait se faire avec quelques enseignants volontaires et motivés qui pourraient initier du partage d'expérience en la matière avec leurs autres collègues. L'objectif est de montrer que les EEE ne sont pas des notations de l'enseignement (encore moins de l'enseignant) et que leur analyse dans un cours avec les étudiants permet de faire évoluer la pédagogie en collaboration avec l'enseignant.
- 2 Poursuivre la réflexion qui a été lancée pour produire le projet du « Podologue 2035 ». La poursuite de cette réflexion, d'après l'avis des experts, pourrait permettre d'anticiper les futurs besoins de la profession de podologue, en anticipant les évolutions du métier, notamment en termes de nouvelles technologies (on pense en particulier à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques professionnelles comme dans les pratiques pédagogiques), de pratiques émergentes et de besoins de la population en matière de santé podologique. Ce projet « Podologue 2035 » devrait amener l'école à utiliser de nouvelles technologies et des outils numériques qui pourraient révolutionner la pratique de la podologie, tels que l'impression 3D pour les semelles orthopédiques, la télémédecine ou les applications de suivi des patients.
- 3 Travailler sur des éléments de différenciation qui mettraient en avant les points forts du cursus par rapport aux propositions concurrentes. La transition vers le tout numérique est de toute évidence une bonne idée, mais elle ne restera pas à terme un élément fort de différenciation, puisque toutes les formations en Podologie iront dans cette direction. Les experts recommandent d'engager une réflexion pour identifier les points forts de l'école au-delà du numérique comme l'écoute et l'attention du corps professoral en Podologie au service des étudiants, l'existence de méthodes pédagogiques innovantes tenant compte des EEE, la formation par la recherche, le lien fort avec la profession et les évolutions du métier de podologue, etc. La qualité des infrastructures (dont la technologie en Podologie), la grande attention de l'équipe pédagogique à l'égard des étudiants, son excellent niveau notamment dû à ses activités en recherche sont également à noter.
- 4 Formaliser la démarche qualité au sein du cursus de Podologie, afin qu'elle soit rendue efficace, pérenne et qu'elle fasse sens pour l'ensemble des parties prenantes.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Les experts ont noté qu'il y avait une unité d'enseignement (UE) recherche dans chaque bloc annuel et que les étudiants étaient initiés à la recherche de différentes façons tout au long de leur formation : méthodologie de la recherche en bloc 1, travail sur des articles scientifiques en blocs 2 et 3, recherches bibliographiques pour préparer les travaux de fin d'études (TFE), possibilité pour les étudiants de s'engager dans des TFE à connotation recherche, utilisation de logiciels comme *EndNote*, *Mapmapping* et *Evidence-based practice*. Plusieurs enseignants font eux-mêmes de la recherche, ce qui est un modèle fort pour les étudiants. Ces enseignants ayant une activité de recherche montrent par ailleurs généralement une réelle volonté à enrichir la qualité de la formation en développant chez les étudiants non seulement un intérêt aux évolutions technologiques, mais aussi leur esprit critique lors de la réalisation de travaux (on pense ici plus particulièrement aux TFE). Enfin, les étudiants sont invités à utiliser une grille d'évaluation du niveau scientifique des articles qu'ils incluent dans leurs travaux. Il s'agit là d'une excellente approche pour développer le tri et le discernement chez les étudiants.
- 2 La plupart des étudiants connaissent les modalités de mobilité *Erasmus*, et certains d'entre eux y ont recours. Bien qu'ils soient soutenus par la haute école dans leur démarche de mobilité, il faut reconnaître qu'elle reste difficile et laborieuse.
- 3 Les experts ont noté qu'il manquait à ce jour un réel réseau d'*alumni*, alors que ce réseau pourrait contribuer de manière forte au projet pédagogique du cursus de Podologie. L'implication des publics des *alumni* et des partenaires du cursus (maîtres de formation pratique sur les lieux de stage, employeurs) n'est à ce jour pas assez systématisée.
- 4 Les enseignants podologues du cursus ont une pratique professionnelle parallèlement à leur engagement à la HE Vinci. Les cours sont ainsi donnés par des professionnels, ce qui apparaît aux yeux du comité comme un gage de qualité pour la formation. Les experts ont de plus noté les contacts réguliers que les enseignants et leurs étudiants entretiennent avec l'association belge des podologues et avec le réseau ENPODHE (*European Network of Podiatry in Higher Education*).
- 5 Les experts félicitent l'initiative de la HE Vinci ayant lancé une campagne de promotion du métier de podologue avec le soutien du service de communication. Ceci contribue au sentiment d'appartenance des étudiants à la haute école.

Cohérence du programme

- 6 Le comité souligne que la transition du cursus de Podologie de la HE Vinci n'est pas tout à fait à 100 % numérique. En effet, malgré le fait que le plâtre ait été abandonné, le programme du cursus a gardé l'abrasion et le ponçage des matériaux qui restent des activités manuelles considérées comme importantes dans la pédagogie. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'une bonne complémentarité entre les méthodes de travail traditionnelles et les méthodes modernes.
- 7 Les experts ont relevé un programme varié qui permet aux étudiants de prendre conscience que le métier de podologue ne se limite pas aux soins des pieds, mais prend en compte le patient dans son entièreté. Les étudiants découvrent cela dans leurs cours, en activités pratiques avec de vrais patients, mais aussi lors des stages en milieu professionnel, ce qui leur donne une bonne formation en matière de soins.
- 8 De manière générale, il apparaît que les cours pratiques et, à fortiori, les activités réalisées dans la clinique du pied (centre de podologie qui a été créé à l'intérieur de la HE Vinci et qui accueille des patients extérieurs, des étudiants et des membres du personnel de la HE Vinci, dans le but de les soigner dans des conditions presque réelles) sont de nature à bien préparer les étudiants non seulement à leurs stages, mais aussi aux réalités de leur vie professionnelle à venir. Les cours de droit et de gestion inclus dans la formation et dans lesquels sont réalisés des budgets et des plans financiers participent eux aussi à la bonne préparation des étudiants à la vie professionnelle.
- 9 Les experts ont constaté que les stages étaient diversifiés et qu'ils arrivaient très tôt dans la formation. Que ce soit en stage ou à l'école, les étudiants passent par différents types de terrains et de pratiques (l'école elle-même, les maisons de repos, les cabinets privés, etc.). Cette multitude de situations permet aux étudiants d'expérimenter un panel assez complet de pratiques, ce qui les prépare bien à leur future situation professionnelle. L'amélioration de la grille d'évaluation est un élément qui renforce la qualité de la formation dans ce domaine.
- 10 Le comité a noté que les évaluations des TFE avaient été retravaillées par l'équipe pédagogique. Un chantier a été entrepris pour améliorer ce dispositif, notamment en modifiant la grille d'évaluation avec des critères plus spécifiques et une distinction plus claire entre les différents modèles de TFE proposés. De plus, une étape supplémentaire a été ajoutée dans le suivi des étudiants, avec un *feedback* à mi-parcours du TFE, organisé par les membres du jury de l'étudiant, pour évaluer l'avancement du travail. Enfin, les évaluations par des personnes externes à l'école (qui donnaient des notations à trop forte amplitude) ont été retirées, ce qui fait que les TFE ne sont plus évalués aujourd'hui que par les enseignants en interne. Les experts ont noté que chaque étudiant de bloc 2 est à présent encadré par deux profils d'évaluateur, dont l'un des deux est obligatoirement docteur, ce qui augmentera l'exigence attendue lors de l'évaluation de TFE de bloc 3 en matière de réflexion scientifique. Toutes ces évolutions liées aux TFE sont soulignées positivement par le comité.

- 11 Les experts ont noté l'existence d'évolution de pratiques pédagogiques comme des expérimentations de classes inversées, de travaux de groupe, de *quizz* en classe avec l'utilisation de *Wooclap*, etc. Ces expérimentations sont très variables d'un enseignant à l'autre, mais elles se réalisent toujours de manière informelle. Rien n'est répertorié. Il n'y a pas d'endroit pour échanger sur ces pratiques, malgré le fait qu'il existe une programmation de réunions pédagogiques. À ce sujet, le comité a relevé que, dans ces réunions, on traitait plus souvent de problèmes, certes importants, pouvant freiner la pédagogie, comme les conséquences de réformes ou de directives invitant à modifier les programmes, mais plus rarement de pédagogie en tant que telle.

Efficacité et équité du programme

- 12 Les étudiants et le personnel sont encouragés par l'établissement à améliorer leurs compétences numériques à l'aide d'outils tels que *PIX* et *Selfie*. L'école a investi dans des équipements numériques tels un meilleur réseau *Wi-Fi*, des salles de cours équipées en comodal, des tablettes, des logiciels spécialisés, etc. Enfin, un projet « *Boost Numérique* » a été lancé pour opérationnaliser les axes du plan stratégique de la haute école visant à renforcer l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques. Cependant, les experts n'ont pas observé d'expériences ou recueilli de témoignages rapportant l'usage de ces évolutions technologiques.
- 13 Le soutien au développement des pratiques pédagogiques est également très présent à la HE Vinci par le soutien d'une équipe de technopédagogues disponibles et qui envoient des *newsletters* régulières aux enseignants, afin de les informer de leurs services. Il faut aussi noter la mise sur pied de l'Académie Vinci, qui propose de la formation continue en interne, ainsi que le centre de développement technopédagogique (CDTP), qui offre du soutien aux enseignants pour développer, entre autres, de nouvelles modalités d'évaluation. Malgré tout, les méthodes pédagogiques mobilisées par les acteurs du cursus restent peu innovantes. La cellule pédagogique créée par la nouvelle gouvernance ne semble pas aussi efficace pour favoriser les échanges entre enseignants et l'apprentissage par les pairs que les réunions pédagogiques qui avaient lieu avant la refonte de la haute école.
- 14 Les experts ont constaté que les supports de cours étaient mis à la disposition des étudiants sur la plateforme numérique de la HE Vinci, dont l'utilisation apparaît globalement maîtrisée par tous les acteurs.
- 15 Le cursus de Podologie organise des remédiations et de l'aide spécifique dans les matières considérées comme les plus difficiles. Ces remédiations participent à l'aide à la réussite apportée aux étudiants du département. Par contre, il a été constaté que la charge de cours pouvait parfois être importante dans le cursus. Les journées de cours sont parfois très longues et dépassent le nombre d'heures d'une journée considérée comme classique. Ces journées très longues ne sont pas de nature à favoriser l'apprentissage et l'appropriation de toutes les matières dispensées.
- 16 Les experts ont constaté une grande mobilisation et disponibilité des enseignants pour leurs étudiants, trouvant par exemple des solutions rapides à leurs problèmes (prêt d'ordinateur, mise à disposition de logiciels, dépannage informatique, problème de stage, etc.). Les enseignants se montrent particulièrement disponibles.

- 17 Le comité a constaté qu'une chute importante d'engagement et de motivation de la part des étudiants en bloc 1 était observée cette année. Cette situation alarmante ne se retrouve pas en blocs 2 et 3, où les étudiants se montrent au contraire très motivés. Pour pallier ce problème, plusieurs pistes de réflexion ont été lancées pour agir dès l'année prochaine et éviter que la situation ne se reproduise. Curieusement, aucune action n'est engagée pour cette année. Parmi les pistes envisagées, le comité a noté celle de favoriser à l'avenir un mélange d'étudiants de différents blocs en pédagogie ou lors d'évènements. De même, l'organisation de stages d'observation avec des binômes de blocs 1 et 2 est à l'étude. Le tutorat est aussi envisagé. Si le tutorat est une bonne idée, il ne suffira toutefois pas à lui seul, en ce sens qu'il n'est pas facile pour un étudiant de bloc 2 ou 3 de remotiver un de ses camarades de bloc 1 en chute libre de motivation et de travail.
- 18 Un fort taux d'absentéisme a été constaté par le comité dans certains cours généraux et ceci jusqu'en bloc 3. Ce taux d'absentéisme concerne surtout les cours ayant le moins de rapport avec le métier de podologue, ce qui montre l'importance de travailler ce lien avec la pratique pour motiver les étudiants à travailler dans les matières qui ne leur semblent pas utiles à priori.
- 19 Le comité a relevé qu'un lieu de convivialité et d'échanges manquait à ce jour, alors qu'il permettrait aux différents acteurs du département de rentrer en contact non seulement les uns avec les autres dans les différents blocs, mais aussi avec leurs camarades des autres sections.
- 20 La formation continue dans le domaine de la Podologie est très difficilement accessible en Belgique, contrairement en France par exemple. Les experts ont relevé que les différentes parties prenantes étaient demandeuses de formation de perfectionnement que le département de Podologie de la HE Vinci serait en mesure de proposer en raison de la somme des expertises de son corps professoral.

RECOMMANDATIONS

- 1 Organiser dès le début du cursus des séances d'information sur les offres de mobilité *Erasmus*. Bien que connues des étudiants, les offres de mobilité ne semblent être détaillées aux étudiants que lorsqu'ils sont en bloc 3. Les séances d'information organisées pourraient inclure des témoignages d'étudiants ayant déjà réalisé un *Erasmus*. L'accompagnement apporté aux étudiants volontaires devrait également être davantage soutenu dès les premières étapes du processus, afin que la suite de la demande ne soit pas bousculée par des dates limites.
- 2 Organiser des réunions avec des professionnels du métier, incluant des *alumni* quand cela est possible, qui pourraient prendre la forme de comités de perfectionnement. Ces comités qui pourraient avoir lieu une fois par an seraient l'occasion pour le cursus de recueillir les besoins de la profession en matière de formation des podologues, voire de challenger de nouvelles pistes de réflexion de l'école en lien avec sa stratégie de développement.

- 3 S'assurer que le cursus de Podologie puisse bénéficier d'un système formel d'échange, voire de *coaching*, pédagogique afin d'ancrer davantage l'implication des enseignants dans la culture qualité de l'école. Cela peut se traduire par l'organisation de réunions pédagogiques focalisées sur les pratiques pédagogiques et sur leur évolution en fonction des besoins de la filière.
- 4 Réévaluer les options disponibles pour limiter la charge de cours importante du cursus de Podologie, notamment l'option de la réorganisation du cursus sur quatre ans. Les étudiants et les *alumni* pourraient être impliqués dans la réflexion.
- 5 Formaliser l'aide que les enseignants apportent souvent à leurs étudiants dans l'immédiateté. Une capitalisation des actions engagées pour résoudre ces problèmes pourrait ainsi alimenter des réunions consacrées à la qualité, de manière à mettre en place pour les problématiques récurrentes des processus de résolution de problèmes plus automatiques.
- 6 Concernant le problème de la chute importante de motivation des étudiants de bloc 1 et pour s'en prévenir dans les années à venir, mettre en place des activités mélangeant les étudiants de différents blocs sur des sujets d'intérêt commun (pratiques de stages, rencontres avec des professionnels, découvertes de nouvelles techniques, etc.) et miser sur le corps professoral de qualité, en repensant certaines pratiques pédagogiques, qui puissent remotiver en cours comme le fait de mettre l'accent sur la pratique, sur le sens des activités pédagogiques en encourageant aussi le travail collaboratif. Les idées de tutorat doivent bien sûr être gardées, mais plutôt en support de cela et non comme la base d'un programme de remotivation.
- 7 Identifier les raisons pour lesquelles certains cours sont délaissés par les étudiants. Les experts encouragent l'établissement à investir dans l'accompagnement, voire dans la formation continue, des enseignants ayant le plus de besoins. Un renfort à cela peut aussi prendre la forme d'ateliers pédagogiques, de séminaires ou de formations en ligne. Cela peut aider les enseignants à mieux comprendre les besoins de leurs étudiants, à adapter leur enseignement aux styles d'apprentissage individuels, à utiliser des technologies éducatives innovantes, à développer des évaluations plus pertinentes et à créer des environnements d'apprentissage plus inclusifs. De la même manière, il importe de veiller à relier davantage, quand cela est possible, le contenu des cours à des champs de compétences en lien avec la podologie, tels que la préférence motrice, l'analyse posturale, les réflexes archaïques, la médecine du sport, les pathologies associés aux problèmes de pied comme le diabète.
- 8 Mettre en place un lieu de convivialité et d'échanges afin de donner la possibilité aux différents étudiants de rentrer en contact non seulement les uns avec les autres dans les différents blocs, mais aussi avec leurs camarades des autres sections.
- 9 Développer une offre de formation continue qui pourrait se présenter comme une excellente façon pour l'établissement de garder un contact fort avec les professionnels de la Podologie. Les experts encouragent le département à imaginer cette offre en y impliquant ses enseignants-chercheurs, ceux-ci étant considérés comme des pointures dans leur domaine.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 La culture qualité au sein du cursus se caractérise par une approche proactive visant à promouvoir l'excellence et l'amélioration continue. L'engagement du cursus dans ce domaine se manifeste à travers une restructuration organisationnelle, la création d'un service qualité et projets et les formations au *management* qualité. La prise de décision, quant à elle, pourrait davantage être basée sur une analyse de la satisfaction des bénéficiaires, notamment des étudiants via les EEE. Ces actions démontrent une volonté affirmée de promouvoir l'excellence et l'amélioration continue dans le domaine de la Podologie-Podothérapie.

Implication des parties prenantes

- 2 La culture qualité dans le cursus prévoit un rôle essentiel pour les parties prenantes internes (collège de direction, chefs de département, enseignants) et externes (étudiants, *alumni*, partenaires, employeurs), même si leur implication n'est pas toujours acquise pour garantir l'adhésion et la mise en œuvre efficace des pratiques qualité. Les experts n'ont cependant pas constaté lors de la visite que la démarche qualité pouvait être considérée par tous comme un véritable outil au service du développement du cursus, mais qu'elle était considérée plutôt comme un moyen de vérifier la qualité du travail effectué par tous.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

- 3 Le comité a relevé que la direction de la HE Vinci était consciente de l'importance de s'engager dans une démarche de développement durable, en consultant notamment une experte de la transition en santé, pour définir comment traduire la question de la durabilité dans les formations. Les experts ont cependant constaté que les différentes parties prenantes du département envisageaient les activités en Podologie comme étant nécessairement très polluantes et qu'il était difficile de contribuer efficacement au développement durable en les modifiant substantiellement. Quand on parle du développement durable, le côté polluant du métier de podologue est évoqué. Cependant, les experts ont remarqué que les acteurs du cursus ne voyaient pas nécessairement qu'ils sont dans un contexte d'établissement qui a fait le choix du développement durable.

RECOMMANDATIONS

- 1 Afin de mobiliser davantage les parties prenantes de l'école dans la démarche qualité, présenter la qualité comme un véritable levier d'innovation au service de sa stratégie de développement pour continuer à se différencier dans l'offre de formation et dans la professionnalisation des étudiants.
- 2 Continuer à pousser l'orientation développement durable en Podologie. Tout petit pas est un pas.

Conclusion

Le comité tient à remercier la HE Vinci et, plus précisément, les acteurs du département de Podologie pour la qualité des documents fournis en préparation à la visite, notamment le dossier d'avancement, et la qualité de l'accueil lors de la visite lors de laquelle des échanges francs et sincères ont eu lieu avec les experts.

La démarche qualité de la HE Vinci, ainsi que son déploiement dans le cursus de Podologie-Podothérapie, est bien ancrée, même si elle demande encore à être davantage investie par l'ensemble des parties prenantes pour servir de réel levier au développement de la vision stratégique du département. Le comité encourage le cursus à dispenser une réflexion collective avec l'ensemble des parties prenantes pour aboutir à une vision partagée plus large encore de ce que la démarche qualité peut apporter à la vision stratégique de l'établissement. Il insiste aussi sur la nécessité de créer des relations étroites avec le monde professionnel en lien avec la filière, de manière à répondre davantage à ses besoins spécifiques qu'il s'agisse de la formation des étudiants ou des offres de stages.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Podo-BOP
2023-2024

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond

Nom, fonction, date et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Fabienne Vanderoost
Directrice adjointe du secteur Santé

Nom, date et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Mathilde van den Berg
Cheffe du département Podologie-podothérapie